



Genève, le 24 mars 2026
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département de l'économie, de l'emploi et de l'énergie

Genève reste une valeur sûre dans un monde incertain: bilan 2025 de la promotion économique et du dispositif de soutien aux entreprises

En 2025, la politique économique du canton s'est articulée autour de trois priorités: garantir des conditions cadres fiables et compétitives, soutenir le développement de l'économie locale et promouvoir Genève à l'international. Dans ce cadre, le département de l'économie, de l'emploi et de l'énergie (DEE), avec l'appui de l'OCEI, a renforcé son action en faveur du tissu économique. Il a notamment doublé les investissements dédiés à l'innovation, ouvert un Guichet entreprises afin de simplifier les démarches administratives et développé son offre de formations pour répondre aux besoins du marché. L'OCEI a également accompagné l'implantation de vingt-quatre nouvelles sociétés étrangères à Genève. Parallèlement, les acteurs du dispositif cantonal de soutien aux entreprises, dont les missions complètent celles de l'OCEI, ont accompagné, coaché ou financé plus de cinq cents entreprises et projets en 2025. Ces résultats témoignent de l'engagement du canton en faveur d'une économie diversifiée, compétitive et créatrice d'emplois.

L'office cantonal de l'économie et de l'innovation (OCEI) met en œuvre la politique du DEE et accompagne les entreprises – locales comme étrangères – dans le développement de leurs activités sur le territoire cantonal. Ces actions sont renforcées par les prestations délivrées par les entités qui constituent le dispositif cantonal de soutien aux entreprises (voir encadré).

Cet écosystème est chargé de déployer la nouvelle stratégie économique cantonale, qui fixe un cap pour les dix prochaines années et poursuit un double objectif: renforcer la compétitivité des secteurs historiques qui font la prospérité de Genève tels que la finance, l'horlogerie, la chimie ou le négoce de matières premières, tout en accélérant le développement de pôles émergents: les sciences de la vie, les industries créatives et l'économie numérique. En misant sur la diversification de son tissu économique et sur une croissance de qualité, le canton entend assurer durablement sa prospérité ainsi que la création d'emplois au bénéfice de l'ensemble de la population.

Renforcer les conditions cadres

Le renforcement et le développement de conditions cadres stables et compétitives constituent une priorité du canton. Proposer une fiscalité attractive et équitable, faciliter les déplacements des entreprises ou limiter leur charge administrative font partie des préoccupations constantes des autorités.

A ce titre, le DEE entretient un dialogue continu avec le tissu économique du canton et ses

représentants afin d'adapter les conditions cadres à ses besoins. Il donne ainsi régulièrement des préavis sur les projets de réglementation touchant à l'économie tant au niveau cantonal que fédéral. Il intervient également dans le domaine transfrontalier, en particulier en lien avec le développement du Grand Genève, par exemple via le programme INTERREG, qui permet de financer des projets de part et d'autre de la frontière.

En outre, au sein de l'administration cantonale, le DEE et sa promotion économique portent la voix de l'économie dans le cadre des travaux et consultations relatifs aux différentes politiques publiques, à l'instar de l'aménagement du territoire (plan directeur cantonal 2050), la mobilité ou encore la fiscalité. Le département agit également sur les enjeux transversaux d'employabilité, essentiels pour assurer aux entreprises la main d'œuvre qualifiée dont elles ont besoin.

Partie intégrante des conditions cadres, le soutien à l'innovation a été largement renforcé l'an dernier, en raison de son rôle de moteur en termes de croissance, d'attractivité et de création d'emplois. Une enveloppe supplémentaire de 8 millions de francs pour la période 2025-2027 a été validée par le parlement genevois, soit un doublement des moyens publics, destinés en priorité aux PME.

Ces moyens ont déjà permis de soutenir plusieurs entreprises, qui bénéficient à la fois d'un financement et d'un accompagnement spécialisé. Les projets retenus concernent en particulier les technologies numériques, l'intelligence artificielle, des projets industriels, ainsi que des innovations à fort impact social. De plus, plusieurs entreprises actives dans le secteur des sciences de la vie ont pu accéder aux plateformes technologiques du Campus Biotech à des conditions préférentielles grâce à la nouvelle politique d'innovation du département.

Une politique publique au service du développement de l'économie locale

L'encouragement à la création et au développement d'entreprises, de même que le renouvellement et la diversification du tissu économique local, sont au cœur de l'action du DEE. Ainsi, les équipes de l'OCEI interviennent directement auprès des entreprises et des responsables de projets pour les soutenir dans le développement de leurs activités, l'acquisition de nouvelles compétences ainsi que leur mise en relation avec des spécialistes, notamment issus des milieux académiques.

Dans cette perspective, des événements thématiques sont régulièrement organisés et les outils ainsi que les formations destinées à accompagner les entreprises sont continuellement renforcés. Ce dispositif permet à l'écosystème genevois de monter en compétences dans des domaines spécifiques. En 2025, le département a proposé 71 formations et 28 événements, réunissant plus de 4200 participantes et participants. A cela s'ajoutent plus de 1900 personnes ayant suivi des formations en ligne, avec un intérêt marqué pour les thématiques liées à l'intelligence artificielle. Le dispositif est par ailleurs régulièrement actualisé afin de s'adapter à l'évolution des pratiques et des besoins.

En parallèle, et afin de renforcer encore le lien entre l'administration et les acteurs de l'économie, le Guichet entreprises a été ouvert en 2025 comme point d'entrée unique. Accessible en ligne et par téléphone, il permet d'orienter rapidement les entreprises vers les services adaptés à leurs besoins, de simplifier les démarches et d'améliorer l'accès aux prestations publiques.

Depuis son lancement en février 2025, le portail a été consulté plus de 3300 fois et près de 730 demandes ont été traitées. Le dispositif évolue en continu afin de répondre aux attentes du terrain. La mise en ligne d'une version anglaise au début du mois de mars 2026 répond au positionnement international de Genève.

24 entreprises étrangères installées avec l'accompagnement de l'OCEI

L'an dernier, la promotion économique a poursuivi ses actions à l'étranger afin de positionner Genève comme une destination de référence pour le développement d'activités dynamiques et prospères. En 2025, 159 sociétés étrangères ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé et 24 ont finalisé leur implantation dans le canton.

Ces implantations devraient permettre la création de plus de 200 emplois dans les trois prochaines années et contribuer ainsi activement au PIB cantonal. Les entreprises concernées sont actives dans des secteurs qui font la force de Genève: la finance, le négoce de matières premières ou l'horlogerie, mais aussi dans des domaines émergents tels que l'économie numérique ou les sciences de la vie. Elles proviennent de nombreux pays, notamment de France, des Etats-Unis, de Chine, du Japon, des Emirats arabes unis, de Belgique, du Danemark ou des Pays-Bas, confirmant le rayonnement international du canton.

Pour la conseillère d'Etat Delphine Bachmann, chargée du DEE, la stabilité, la fiabilité et la prévisibilité offertes par Genève constituent des atouts essentiels face à l'aggravation de la situation géopolitique internationale. Dans un contexte marqué par une fracturation croissante du monde et la multiplication des blocs et des tensions, ces qualités représentent un facteur de sécurité économique: "L'ouverture internationale du canton permet d'attirer des entreprises qui viennent compléter le tissu économique local et renforcer les écosystèmes existants. La croissance demeure un objectif central, que nous souhaitons inscrire dans une dynamique de qualité, créatrice d'emplois durables et compatible avec la qualité de vie de la population genevoise."

Perspectives 2026

Dans un contexte conjoncturel incertain, les résultats de 2025 témoignent de la capacité du canton à maintenir un cadre attractif, à soutenir son économie et à préparer l'avenir. En 2026, le département de l'économie, de l'emploi et de l'énergie poursuivra son action en faveur de la création d'emplois et du renforcement de la compétitivité du canton. La mise en œuvre de la nouvelle stratégie économique se poursuivra, avec une attention particulière portée au développement des secteurs émergents, au soutien à l'innovation et à l'accompagnement des entreprises.

Aujourd'hui, les entreprises genevoises subissent les effets d'un environnement économique et géopolitique instable, marqué par une concurrence exacerbée. Dans ce contexte, une action ciblée et coordonnée de l'Etat, en lien avec l'ensemble des acteurs, est essentielle. Elle vise à favoriser une croissance durable, créatrice d'emplois, afin de garantir la prospérité du canton à long terme, mais aussi à renforcer notre résilience face aux chocs internationaux.

Un écosystème performant

Pour faciliter et accélérer le développement de leurs activités, les entreprises genevoises ont accès à une large palette de prestations. Celles-ci sont notamment fournies par les entités du dispositif cantonal de soutien à l'économie, en complément de l'action du DEE.

En 2025, plus de 500 entreprises et projets ont ainsi bénéficié de mesures de coaching, de financements ou d'accompagnement.

Ce dispositif est composé des organismes suivants:

- la Fondation genevoise pour l'innovation technologique (FONGIT), un incubateur de start-up

soutenant les entreprises technologiques innovantes en phase de démarrage;

- l'Office de promotion des industries et des technologies (OPI), qui accompagne les entreprises et soutient l'innovation genevoise, notamment dans le domaine de l'industrie et des technologies;

- la Fondation d'aide aux entreprises (FAE), qui offre des solutions pour remédier aux difficultés de financement rencontrées par les entreprises. Elle soutient ainsi des PME afin de contribuer à la création et à la préservation des emplois dans le canton, principalement par le biais de cautionnement de crédits;

- GENILEM, organisme valdo-genevois, qui fournit un coaching stratégique sur trois ans pour des projets d'innovations non technologiques. Cet organisme propose également un diagnostic avant démarrage ainsi que des formations afin d'augmenter les chances de succès de l'entreprise;

- la Fondation pour les terrains industriels (FTI), qui gère les principaux périmètres industriels et artisanaux du canton. Elle accompagne les entreprises en recherche de terrains ou de locaux afin de faciliter leur implantation et leur développement.

Découvrez les activités des entités du dispositif de soutien.

Pour toute information complémentaire aux médias: Mme Esther Mamarbachi, porte-parole, DEE, T. 078 628 80 08, esther.mamarbachi@etat.ge.ch.